

Consultable sur Internet à l'adresse ci-dessous

Site internet de la commune : www.plouguin.fr - Courriel : mairie@plouguin.fr
Plouguin également sur [facebook](https://www.facebook.com/plouguin) - Tél. : 02.98.89.23.06 - Fax : 02.98.89.20.94

Taxi Plouguin : Le Marhollec Isabelle 06.82.13.98.64

Correspondant de presse :

Télégramme : J.Y. Tournellec 06.63.24.11.10 – jeanyvestournellec@bbox.fr. Ouest France : Agnès Gondar 06.63.69.54.31 – agnesof@bbox.fr

M. Prietz, conciliateur de Justice, sur RDV au 02.98.48.10.48.

Cabinet médical : 06.66.16.40.86.

Cabinet infirmier : 02.98.89.25.98

Véronique Prémel, infirmière libérale : 02.29.02.66.50.

Pharmacie de garde : Appelez le **32 37** et laissez-vous guider. Vous obtiendrez la ou les pharmacie(s) de garde la ou les plus proche(s) de votre domicile. Cette information est également affichée à la porte de la pharmacie de Plouguin.

Médecin de garde : En cas d'urgence appeler le **15**

Ambulance de garde : 02.98.32.60.60 – 02.98.32.68.06

Emplois d'été

La mairie recrute deux jeunes majeurs dans le cadre des nécessités saisonnières de juillet et août, aux services techniques.

Permis de conduire demandé. Une lettre de candidature et un CV sont à adresser à la mairie avant le samedi 21 mai.



Inscription sur les listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales, en vue de participer à un scrutin, sont déposées au plus tard le **6^{ème} vendredi précédant ce scrutin**.

Ainsi, pour voter lors du **double scrutin des 20 et 27 juin prochains (élections départementales et régionales)**, les électeurs doivent impérativement déposer leur **demande d'inscription avant le vendredi 14 mai**, soit à l'accueil de la mairie, soit par courrier ou en ligne sur le site :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>

Une permanence sera assurée en mairie le vendredi 14 mai, de 9h à 11h30, afin d'effectuer cette démarche.

Pièces à fournir :

- formulaire de demande d'inscription,
- pièce d'identité en cours de validité,
- justificatif de domicile de moins de trois mois.

Vous pouvez vérifier que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales et connaître votre bureau de vote en ligne :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

PONT DE L'ASCENSION : fermeture des services

À l'occasion du pont de l'Ascension, la mairie sera **exceptionnellement fermée les vendredi 14 et samedi 15 mai**. Comme indiqué précédemment, une permanence sera néanmoins assurée le vendredi de 9h à 11h30, uniquement pour vous permettre de vous inscrire sur liste électorale.

L'agence postale communale sera quant à elle **ouverte le vendredi 14 mai** de 9h à 11h30 et **fermée le samedi 15 mai**.

Point de médiation numérique



Depuis 2019, l'Association Familles Rurales Plouguin-Treouergat étudie la création d'un Point de Médiation Numérique.

Retardé par la crise sanitaire, ce nouveau service est aujourd'hui prêt à démarrer, avec l'accord et l'encouragement de la mairie.

Il a pour but de réduire la fracture numérique en aidant les personnes, jeunes et moins jeunes, qui le souhaitent, à effectuer leurs démarches administratives, fiscales ou sociales.

L'association met à disposition l'ordinateur, l'imprimante, une ligne internet, mais chacun peut venir avec son propre matériel (ordi portable ou tablette).

Ce PMN sera gratuit et animé par un groupe de bénévoles. Ils respecteront bien sûr, la confidentialité et la discrétion envers les données personnelles de chacun. Ils sont signataires d'une charte le garantissant. Aucune donnée ne sera conservée.

Pour une bonne organisation du service, il est demandé à chacun de prendre rendez-vous, uniquement par téléphone au 07.67.93.82.07. Permanences en salle informatique : lundi et vendredi de 9h à 12h.



Pour connaître les lieux et dates disponibles pour vous faire vacciner, vous pouvez utiliser l'outil :

<https://vitemadose.covidtracker.fr/>



Vendredi 21 mai
De 8h00 à 12h30

A la salle polyvalente de Plouguin
Prenez RDV sur : dondusang.efs.sante.fr

Règlement concours d'épouvantails



Article 1 : Organisateur

La commune de Plouguin organise le **concours du « plus bel épouvantail »**, **jusqu'au 31 mai**.

Ce concours est ouvert à tous les plouguinois à raison d'un épouvantail par famille. La participation est gratuite.

Article 2 : Participation

Les épouvantails auront une taille comprise entre 1 et 2 m, ils devront être plantables et ne comporter ni objet dangereux ni publicité.

Pour valider votre participation, faites nous parvenir une photo de votre épouvantail avec le nom que vous lui aurez choisi et vos coordonnées par mail : concoursplouguin@gmail.com. Vous pourrez alors l'exposer chez vous pour qu'il soit visible (quand cela est possible).

Article 3 : Critères

Les épouvantails seront jugés selon plusieurs critères tels que leur originalité, leur esthétisme, le choix de leur nom ou encore leur aspect écologique dans le choix des matériaux.

Article 4 : Jury

Les épouvantails seront tous exposés dans un lieu qui reste à définir, le samedi 5 juin, et seront alors jugés. Un jury composé de Plouguinois et d'élus désignera alors les lauréats.

Article 5 : Prix

Les lauréats des 4 épouvantails gagnants recevront un bon d'achat à utiliser dans les commerces plouguinois.

1^{er} prix : 100 € en bon d'achat

2^{ème} prix : 50 € en bon d'achat

3^{ème} prix : 30 € en bon d'achat

4^{ème} prix : 20 € en bon d'achat

Article 6 : Propriété

Les concurrents acceptent de prêter leur épouvantail afin qu'il soit exposé sur la commune. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation des épouvantails.

Article 7 : Droit à l'image

Le fait de participer au concours implique l'autorisation donnée aux organisateurs d'utiliser les photos gratuitement et à leur volonté, dans des documents audiovisuels, graphiques et outils de communication.

Les concurrents acceptent le présent règlement.



Vente de paniers de légumes

L'APE du Petit Bois propose, en cette fin d'année scolaire, la reconduction de l'action « paniers de légumes », en partenariat avec un producteur local, M. Barré du Jardin des

saveurs à Trémazan.

Vous pouvez choisir parmi 3 paniers de 10, 15 ou 20 €, d'ici le 28 mai. Livraison prévue le 3 juin à l'école.

Plus d'informations sur les commandes :

apedupetitbois@outlook.com



Ecole publique du Petit Bois

Inscriptions pour l'année 2021-2022 : vous pouvez, dès à présent, inscrire vos enfants pour la prochaine rentrée scolaire (enfants nés en 2018, en 2019 ou nouvellement arrivés dans la commune). Pour connaître les modalités d'inscription, vous pouvez contacter avec Mme DANO, directrice, par mail ec.0290830V@ac-rennes.fr ou au 02.98.89.22.06.

Ecole Sainte-Anne

L'école Sainte-Anne propose aux familles qui le souhaitent de venir découvrir ses locaux et rencontrer les enseignants.

Tout en respectant le protocole sanitaire, l'équipe éducative tient à créer un véritable accueil pour les familles intéressées. Pour ce faire, il suffit de prendre contact avec le chef d'établissement, Guillaume Dugois, par mail ou par téléphone : eco29.ste-anne.plouguin@e-c.bzh / 02.98.89.23.43.

Et pour découvrir ce qui se vit dans l'établissement : <http://ecolesainteanne-plouguin.fr/> ou Ecole Sainte-Anne - Plouguin sur Facebook

Horaires des messes :

Samedi 15 mai à 17h30 à Portsall et à Lanrivoaré. Dimanche 16 mai à 10h30 à Ploudalmézeau et à Saint-Renan.

Dans le respect des gestes barrières : distanciation physique, port du masque obligatoire dès 6 ans.

EMPLOI – FORMATION



Des offres d'emploi sont disponibles sur le territoire des Abers.

Consultez-les en ligne :

<https://www.pays-des-abers.fr/maison-de-l-emploi-de-la-communaute-de-communes-du-pays-des-abers.html>

La résidence Le Grand Melgorn à Porspoder recherche un cuisinier de collectivité H/F à temps plein.

Vous avez une formation ou une expérience en cuisine.

Contactez M. Derrien au 02.98.89.51.11 ou 06.04.37.79.78.

STB, société d'électricité et de plomberie située zone de Saint-Roch à Ploudalmézeau, **recrute un métreur**.

Candidatures par mail : contact@stbelectricite.fr

ANNONCES COMMERCIALES

Le salon de coiffure de Plouguin a le plaisir de vous informer de son **changement de local** à partir du **26 mai**.

Le salon se situera à côté de la boulangerie, au 1, rue de Brest. A bientôt !

INFORMATION CORONAVIRUS

COVID-19

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée